

Editorial

Poursuivre l'action



Depuis plusieurs mois, le SNCL-FAEN dénonce le **mauvais budget 2007 pour l'Éducation et ses milliers de fermetures de postes, ainsi que les modifications des décrets statutaires de 1950** que ces restrictions budgétaires répétitives entraînent.

Après le succès de la grève du 18 décembre, le SNCL-FAEN appelle à la poursuite de l'action sous de multiples formes, qui s'inscrivent dans la durée tout en **limitant au maximum les pertes financières** pour les personnels et qui démontrent le **rôle essentiel que jouent les enseignants** dans le fonctionnement du système éducatif.

C'est pourquoi le **SNCL-FAEN est impliqué dans les réunions d'établissements** qui ont été organisées le 11 janvier dans le cadre de l'intersyndicale.

C'est également pourquoi le **SNCL-FAEN appelle les enseignants des collèges et des lycées à participer nombreux, à Paris, à la manifestation nationale du 20 janvier 2007.**

Le SNCL-FAEN estime enfin que **les syndicats du second degré doivent organiser une riposte commune aux fermetures de postes** qui seront notifiées aux établissements dans les prochaines semaines et **demande une nouvelle réunion de l'intersyndicale**, dès cette semaine, afin d'arrêter de nouvelles modalités d'action.

Le SNCL-FAEN **propose une expression commune des représentants des personnels, et des parents** qui souhaiteront s'y associer, lors du **Conseil d'Administration** qui examinera la répartition de la dotation horaire.

Les représentants des personnels et des parents demanderont le vote d'une motion de condamnation de la DHG insuffisante, puis quitteront solennellement la réunion du Conseil d'Administration avant le vote de la répartition de cette dotation insuffisante.

Marc GENIEZ



Enquête sur la note de Vie Scolaire

Nous remercions les collègues qui ont été nombreux, en dépit d'une période chargée du fait des congés de Noël et du Jour de l'An, à répondre à notre **enquête concernant la note de Vie Scolaire**, parue dans notre dernier SNCL-Infos.

Les « retardataires » qui souhaitent y participer, avaient encore **jusqu'au 15 janvier 2007** pour le faire.

Merci à tous.



Fermeture de postes et modification des décrets de 1950

Un courrier a été envoyé tous les correspondants afin de mettre en place des actions visant à lutter contre les fermetures de postes dans les établissements.

Un modèle de motion à présenter au Conseil d'Administration a été joint à cet envoi.



Nous demandons aux collègues qui n'auraient pas reçu ces documents avant la réunion du CA de prendre contact avec le Syndicat.

Vers une revalorisation des salaires des enseignants ?



Un certifié en fin de carrière perçoit aujourd'hui :

- **2500 euros** s'il est au dernier échelon de la classe normale ;
- **3000 euros** s'il est au dernier échelon de la hors classe.

Le SNCL-FAEN exige que le Ministère du Budget porte sans délai la rémunération de tous les Certifiés en fin de carrière à **4100 euros**, pour mettre en accord la réalité avec la **déclaration faite à la presse le 12 janvier 2007 par le Ministre Jean-François COPE !!**

Il va sans dire que, dans un but d'équité, les autres catégories de personnels devront être augmentées dans des proportions similaires...



Orientation : généralisation des entretiens individuels en 3^{ème}

Le Ministre a confirmé le 9 janvier dernier la généralisation des entretiens d'orientation individualisés **pour tous les élèves de 3^{ème}**.

Ceux-ci devront être conduits par les professeurs principaux accompagnés, le cas échéant, d'autres membres de l'équipe éducative et du Conseiller d'Orienta-tion – Psychologue.



Ils devront se tenir **avec la participation des familles à des horaires compatibles avec leur disponibilité**.

Ce nouveau dispositif, **imposé d'en haut**, sans aucune concertation préalable, va **considérablement alourdir la charge de travail des professeurs principaux** (plusieurs dizaines d'heures réparties sur bon nombre de soirées).

De plus, aucune formation réelle n'est prévue, juste une simple sensibilisation.

Face à cette **nouvelle attaque** qui ressemble fort à une provocation, le SNCL a immédiatement réagi en adressant un courrier au ministre lui exprimant notre **vive protestation** contre les modalités de cette circulaire et demandant **l'ouverture d'une concertation** sur ce sujet.



Vous trouverez le texte de cette lettre ainsi que l'analyse détaillée de la circulaire dans le bulletin national de février.



Enquête auprès des adhérents exerçant en lycée

Une enquête a été adressée à tous les adhérents exerçant en LGT ou LPO (le secteur plus spécifique des lycées professionnels devant être traité ultérieurement) dans le but de constituer une base de données nécessaire à la réflexion des responsables du SNCL et à l'élaboration de propositions.

Nous vous remercions de bien vouloir, si vous ne l'avez encore fait, consacrer un peu de votre temps pour renseigner le questionnaire qui permettra une approche de terrain et des demandes en conformité avec les attentes de nos collègues.

Violence scolaire : création de SIVIS



Le Ministère de l'Éducation Nationale, qui travaillait sur un aménagement du logiciel SIGNA (signalement des actes graves de violence), vient d'en annoncer **l'abandon** et son **remplacement** "dans les prochaines semaines" par un nouveau logiciel dénommé **SIVIS** (Système d'Information et de Vigilance sur la Sécurité Scolaire).

Selon le secrétaire de l'Administration de l'Éducation Nationale, et dans l'état actuel du projet, **deux grandes rubriques** (laissant de côté les « incivilités mineures ») **seraient envisagées** :

- l'une concernant **les faits donnant lieu à un traitement pénal**;
- l'autre pour **ceux entraînant des soins physiques ou psychologiques**.

Notable différence par rapport à SIGNA que les chefs d'établissements n'étaient qu'"invités" à renseigner, SIVIS devrait l'être **systématiquement** chaque trimestre.

Le SNCL et la FAEN, qui se sont prononcés pour le maintien d'un instrument de recensement de la violence, dans un premier temps par l'amélioration du logiciel SIGNA, étudieront le texte définitif à sa parution.

Ils proposent d'anonymiser les informations par l'utilisation de clés d'encodage ainsi que la transmission d'informations anonymées à la presse.

Rappelons aussi que la circulaire interministérielle du 16 août 2006 prévoit, **conformément à notre demande**, qu'un **bilan annuel des signalements effectués soit présenté au Conseil d'Administration de chaque établissement** de façon à susciter la réflexion des acteurs de la communauté éducative.

Nous demandons, bien évidemment, qu'il en soit de même pour SIVIS.

Une bonne prise en charge de la maladie nécessite un bon diagnostic, qui ne peut être établi qu'avec de bons renseignements.